

# ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE DU LOTISSEMENT LES BALMES TRANCHE III

## RESIDENCE DES LOISIRS

Siège social  
8 rue Pierre Corneille  
69330 MEYZIEU

### Compte-rendu Assemblée Générale Les Balmes 1er avril 2016

---

#### **Participants ou représentés :**

Le quorum étant atteint, le Président de l'association ouvre l'Assemblée Générale ouverte et au nom du bureau remercie tous les présents.

#### **Présentation du rapport moral**

##### **Ventes**

Depuis notre dernière Assemblée, nous avons enregistré une vente de villa :

- Mme GROS et M. NIQUE à M. SKIMANI et Mme NEKKA

Nous leur souhaitons la bienvenue au sein du lotissement. Nous tenons à leur disposition une brochure de bienvenue.

##### **Décès**

Malheureusement encore cette année nous avons à déplorer le décès de deux personnes :

- M. LAPLACE au 49 rue Chateaubriand
- M. HERNANDEZ au 02 rue Voltaire

##### **Apéro**

Un superbe soleil s'est invité le dimanche 27 septembre lors de notre apéro de rentrée. Vous étiez relativement nombreux à y participer. Nous avons eu le plaisir d'avoir une petite visite de Monsieur le Maire. Tout s'est passé dans une excellente convivialité et tout le monde s'est donné rendez-vous l'année prochaine.

##### **Panneaux**

Comme évoqué lors de notre dernière Assemblée et à notre demande, les services de la mairie ont fait installer par la Métropole un panneau "stop" à l'intersection des rues Chateaubriand et Corneille. Ce panneau a le mérite de faire ralentir les voitures et d'améliorer la sécurité.

##### **Fiches de renseignement**

Concernant les fiches de renseignement, il nous manque toujours le retour de la même personne que lors de notre dernière assemblée. Pour le moment nous sommes un peu dans l'impasse.

##### **Banque**

Pour faire des économies, nous avons décidé de changer de banque. Nous avons quitté la BNP pour aller à la Société Générale. Cela nous permet de faire une économie de 100 € par an.

## Chasse aux œufs

La chasse aux œufs, cette année, a rencontré un grand succès. En effet pas moins de 28 enfants étaient inscrits. Malgré une matinée pluvieuse, les enfants ont été heureux de participer à cette chasse. Encore un grand merci à Yohann et Catherine pour leur implication.

Le Président remercie l'assemblée de son attention et laisse ensuite la parole au trésorier.

## Présentation de la situation financière

Le trésorier de l'association présente son rapport financier sur l'ensemble des comptes.

Le montant global des recettes du fonds provisionnel 2015 pour travaux est de 4'804,00 € et ainsi, les recettes totales du fonds provisionnel travaux s'élèvent à 9'524 €.

Le solde de 2015 se monte à 25 196,28€ quasiment intégralement déposés sur le compte bancaire BNP.

## Principaux mouvements sur l'année 2015

Le report de l'année 2014 s'élève à 17'220,71 €.

L'ensemble des recettes sur 2015 (notamment cotisations et provisions de travaux, intérêts Livret A, et Remboursement LRAR) s'élève à 11'565,11 €.

L'ensemble des dépenses 2016 s'élève 3'979,41 €, le principal poste de dépense étant l'entretien des espaces verts (2'480,41 €).

A noter deux mouvements de compte à compte dont les montants apparaissent donc deux fois dans le bilan financier, en recettes et en dépenses :

- fermeture du livret A : 7'068,48 € déposés sur le compte courant ;
- vente des SICAV : 10'514,09 € déposés sur le compte courant.

Un coloti interroge le trésorier sur la double mention de ces sommes dans le bilan financier (en dépenses et en recettes). Le trésorier précise qu'il fait apparaître dans la situation financière à la fois les mouvements d'ordre de compte à compte (par exemple la sortie des sommes du livret A ou de la vente des SICAV) et à la fois l'état des recettes et des dépenses (par exemple le montant des cotisations reçues ou les dépenses d'entretien divers).

Donc si le solde est bien de 17 220,71€, il faut en toute rigueur enlever en recette et en dépense les 17'572,57€ qui sont comptés 2 fois. Une nouvelle présentation du rapport financier corrigé vous est jointe à ce compte-rendu.

## Rapport des vérificateurs aux comptes

Conformément aux statuts de l'association, les comptes de l'exercice 2015 ont fait l'objet d'une vérification menée par : Mme Perret et Monsieur Jamin.

### *A - Vérification du grand livre et de la balance.*

Aucune anomalie majeure n'a été mise en évidence.

Une écriture de 10 € au lieu de 15,30€ (correspondant à des frais bancaires) a été décelée, mais immédiatement contrôlée et corrigée.

### *B - Vérification du compte bancaire.*

Le solde du dernier relevé de compte est de : 24.719,19€ au 29 Fév. 2016

Différent du solde au grand livre qui est de 25 193,75€ au 21 Fév. 2016 soit une différence de 474,56€ correspondant à différentes écritures (recettes et dépenses) entre le 21 et 29 Février.

### *C - Vérification des inscriptions des dépenses et recettes*

Toutes les écritures des dépenses et recettes ont été vérifiées et pointées avec le grand livre issu de la comptabilité.

Par ailleurs, toutes les pièces justificatives sont bien jointes au compte, classées par date d'arrivée.

### *Conclusion :*

A l'issue de nos contrôles nous sommes en mesure d'affirmer que les comptes qui vous sont présentés sont réguliers en la forme et retracent fidèlement les opérations effectuées au cours de l'exercice.

## Approbation des comptes

La situation financière est soumise au vote pour approbation :

- Vote favorable de la quasi-totalité des présents.
- Une personne est contre.

## Composition du bureau

Suite à la démission de deux membres du bureau, un appel à candidatures est lancé. Une réunion de bureau a lieu tous les 3 mois environ.

Les personnes intéressées se manifestent : Mme Caroline OUOHAM SIMEU et Mme Patricia PRODRAZA

## Questions diverses

**Tenue des comptes :** A la suite des discussions sur la tenue et la présentation des comptes, M. Perret précise que le coût que représenterait le recourt à une régie serait très élevé par rapport au montant actuel des cotisations, autour de 250 euros par trimestre.

**Vide-grenier :** une première édition s'était déroulée en 2014. Une nouvelle opération similaire serait possible cette année, le dernier dimanche de juin, la condition principale étant la présence au minimum de 10 exposants. Les personnes intéressées sont invitées à se présenter à la fin de la réunion.

**Les statuts :** la refonte des statuts de l'association nous est imposée par la préfecture (la loi sur laquelle les statuts actuels s'appuient ayant été abrogée). Les nouveaux statuts seront envoyés aux colotis au courant du mois de juin, et une assemblée générale extraordinaire sera convoquée au mois de septembre.

**Rue Chateaubriand côté pair :** problèmes avec le ramassage de la poubelle verte, les éboueurs ne passant pas à cause de véhicules mal garés. Si une certaine mauvaise foi de la part du service propreté est probable, il apparait que le marquage au sol est très peu visible. Il est demandé s'il est possible de refaire le marquage. Le bureau va étudier la possibilité de réfection du marquage, et prendra également contact avec la personne responsable avec laquelle nous avons signé la convention.

**Demande d'intervention :** Mme Nekaa demande à qui s'adresser pour réparer une plaque d'égout cassée. A priori, c'est la métropole, mais une demande via le site internet de la mairie est nécessaire.

**Conteneur à verre :** Le président précise que le déplacement du conteneur à verre est en cours d'étude.

## Hors assemblée générale

### Appel de fonds provisionnel et cotisations 2016

Le sujet n'a pas été abordé lors de l'assemblée générale, mais, comme la plupart des années, chaque coloti propriétaire devra s'acquitter de :

- 40€ de fonds provisionnel pour les travaux.
- D'une cotisation de 11 €/part soit pour un F5 = 55€, un F4 = 44€, un F3= 33€. Pour les professionnels (ex. kiné), le calcul se fait en fonction des m<sup>2</sup>.

### Vide Grenier

En l'absence d'un nombre de participants suffisant, le vide-grenier a été annulé pour cette année.

## SITUATION FINANCIERE AU 21 FEVRIER 2016 - EXERCICE 2015

	RECETTES	DEPENSE	SOLDE

RECETTES			
Report Année 2015	17 220,71 €		
COTISATIONS	6 225,00 €		
PROVISIONS TRAVAUX	4 804,00 €		
INTERETS LIVRET A	53,16 €		
RBT LETTRE RECOMMANDEE	482,95 €		
PLUS VALUE VENTE SICAV	389,87 €		
DEPENSES			
FRAIS DIVERS (bancaire, site)		297,47 €	
AFFRANCHISSEMENT		559,48 €	
CONSOMMABLES		255,67 €	
ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE		167,31 €	
CONTRAT ESPACES VERTS		2 480,41 €	
ACHATS DENREES ( Apéro, A.G.)		219,07 €	
TOTAL GENERAL	29 175,69 €	3 979,41 €	25 196,28 €

### REPARTITION GENERALE DES AVOIRS

CAISSE			2,53 €
COMPTE BANCAIRE SOCIETE GENERALE			25 193,75 €
LIVRET A			
SICAV			
TOTAL GENERAL AU 21/02/2016			25 196,28 €
POUR MÉMOIRE FONDS D'APPROVISIONNEMENT DEPUIS 2010			4 720,00 €
FONDS D'APPROVISIONNEMENT 2015			4 804,00 €
TOTAL FONDS D'APPROVISIONNEMENT			9 524,00 €

Le montant du Fonds d'Approvisionnement est compris dans le montant total des avoirs.